

à renvoyer par mail à :

[ddtm-sdea-infopac@vendee.gouv.fr](mailto:ddtm-sdea-infopac@vendee.gouv.fr)

**Dérobées SIE 2022**  
**reconnaissance de circonstances exceptionnelles**

N° PACAGE :

Nom prénom , Raison sociale :

**Je n'ai pas pu semer les dérobées SIE sur les parcelles suivantes** et compte tenu des conditions météorologiques, je demande à bénéficier du report de la période de présence obligatoire fixée du 01/09/2022 au 26/10/22.

Parcelles n°	Surface	Date semis

**J'ai semé les cultures dérobées SIE suivantes** mais du fait des conditions climatiques celles-ci n'ont pas levé, ou partiellement levé ; en conséquence, je demande une dérogation à l'absence à la levée

Parcelles n°	Surface	Date semis

**Je suis informé de l'obligation de semis des dérobées SIE, et je m'engage à modifier ma déclaration PAC pour retirer les SIE dérobées qui ne sont pas semées avec les conséquences qui en découlent sur le taux de SIE et la conformité au paiement vert.**

Fait à :

Signature du gérant (tous les associés si GAEC) :